



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Val-de-Marne

VOUS ACCOMPAGNE Prévention santé

PARCE QUE DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ EST UNE PRIORITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE, NOUS POUVONS VOUS ACCOMPAGNER DANS L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES COMPORTEMENTS DE VOS PUBLICS FACE À LA SANTÉ.



Aujourd'hui, cette politique de prévention nationale, régionale et locale s'articule autour de 4 axes stratégiques :

AXES

- Soutenir les comportements favorables à la santé ;
- Soutenir la politique vaccinale et promouvoir la vaccination ;
- Promouvoir les dépistages et favoriser les détections précoces ;
- Accompagner et éduquer.

Aussi, le service prévention santé de la CPAM du Val-de-Marne peut vous accompagner pour promouvoir auprès de vos publics les thématiques de santé suivantes :

THÉMATIQUES

- Accompagnement à l'arrêt du tabac ;
- Prévention vaccinale et vaccination ;
- Dépistages et prévention des cancers ;
- Hygiène bucco-dentaire ;
- Addiction : écran, drogue, alcool...
- Santé sexuelle et affective
- Nutrition et activité physique

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOS OFFRES DE SERVICES AU VERSO

→ **CONTACTEZ-NOUS**

mail : eds.prevention.cpam-val-de-marne@assurance-maladie.fr



UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT, D'INFORMATION, DE CONSEIL ET DE MISE À DISPOSITION DE DOCUMENTATION LORS D'ÉVÈNEMENTS RELATIFS À LA SANTÉ

Vous organisez un forum santé ou un salon, vous souhaitez sensibiliser des adhérents ou un public ciblé et vous avez besoin d'un partenaire santé ? Le service prévention de la CPAM du Val-de-Marne peut animer ou co-animer avec l'un de nos partenaires locaux un stand d'information, de conseil et de mise à disposition de documentation.

Cette offre de service gratuite est subordonnée à la disponibilité des chargés de prévention et/ou d'un partenaire local, ainsi qu'à un délai d'organisation de 3 à 6 mois.

NB : selon le public et/ou la thématique de santé ciblés, l'intervention d'un professionnel de santé peut être proposée et sa vacation prise en charge par le service prévention.

UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉPONSE AUX CAMPAGNES D'APPELS À PROJETS PROPOSÉES PAR LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

La CNAM aide les acteurs locaux à mettre en œuvre des projets de prévention santé en proposant des accompagnements financiers. Si votre projet de santé publique répond aux orientations de la politique de prévention santé et que vous êtes en recherche de partenaire, le service prévention de la CPAM du Val-de-Marne peut vous accompagner pour répondre aux appels à projets des institutions de santé publique.

THÉMATIQUES

- Vaccination contre la grippe et les gestes barrières ;
- Dépistages organisés des cancers ;
- Santé sexuelle : contraception, IST, VIH ;
- Mobilisation des jeunes pour les jeunes ;
- Mois sans tabac.

Infos et dossier de candidature sur www.projets.cpam-val-de-marne.fr